

SIGNATA

Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics

Consignes de présentation des articles soumis pour publication

RECEVABILITÉ ET TRAITEMENT DE LA SOUMISSION

La soumission est à adresser, sous format électronique, au secrétariat du comité de direction de la revue, à l'adresse suivante : signata.annales@gmail.com.

La revue accepte soit des articles dont le cadre méthodologique est explicitement celui de la sémiotique, soit des articles qui ont pour objet principal la sémiotique en tant que discipline.

Suivant ces deux critères, le secrétariat s'engage à donner une réponse sur la recevabilité dans les 2 semaines suivant l'envoi. Cette réponse vaut également pour accusé de réception.

Une fois reçu, l'article soumis fait l'objet d'une évaluation en double aveugle, par un ou plusieurs spécialistes de l'objet traité – ceci vaut également pour les articles suscités, de quelque manière que ce soit, par la rédaction ou par le directeur d'un numéro. Le comité de direction de la revue prend connaissance des évaluations et rédige une synthèse à l'attention de l'auteur. Le secrétariat s'engage à transmettre cette synthèse aux auteurs dans un délai de deux mois suivant la réception de l'article.

La décision du comité de direction peut être de trois natures : 1) accepté sans modifications, 2) accepté moyennant modifications, 3) refusé. Dans le cas 1), le texte de l'auteur est directement soumis à l'éditeur pour mise en page. Dans le cas 2), l'auteur est invité à prendre en considération les remarques reprises dans la synthèse pour soumettre à nouveau une version révisée de son article. Cette version révisée fera à nouveau l'objet d'une évaluation. Dans le cas 3), la revue ne souhaite pas recevoir de version révisée de l'article.

PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

La soumission d'un article à *Signata* se compose obligatoirement :

- du texte de l'article,
- d'une brève notice bio-bibliographique de l'auteur (max. 10 lignes), avec mention de l'adresse électronique que l'auteur souhaite voir publiée,
- d'un résumé en français (max. 600 mots),
- d'un résumé en anglais (max. 600 mots),
- de maximum 6 mots-clés, en français et en anglais.

PRESENTATION GÉNÉRALE DU TEXTE DE L'ARTICLE

Langue

Conformément à la politique éditoriale, la revue publie des articles en français ou en anglais.

Limite du nombre de caractères

70 000 signes, espaces, notes et bibliographie comprises.

Polices de caractères

Times new roman ou Times ; corps 11 pour le texte, 9 pour les notes ; justifié.

Paragraphes

Interligne simple.

Pas de retrait au début des paragraphes qui suivent immédiatement un intertitre ; retrait de 0,8 pour la première ligne des autres paragraphes.

Titre de l'article et mention de l'auteur

En grasses, minuscules, centré, taille 14.

Sous le titre de la communication (justification à droite), taille 12 : prénom (minuscule) de l'auteur, nom (majuscule) + université ou organisme d'appartenance de l'auteur en italiques à la ligne inférieure.

Ex. :

Jean-Marie KLINKENBERG
Université de Liège

Intertitres

Intertitres de premier niveau (ex : **1.**) : en grasses, minuscules, justifié, taille 12, retour à la ligne pour le corps du texte suivant.

Intertitres de deuxième niveau (ex. : *1.1.*) : en italiques, minuscules, justifié, taille 11, retour à la ligne pour le corps du texte suivant.

Intertitres de troisième niveau (ex. *1.1.1.*) : en italiques, minuscules, justifié, taille 11, pas de retour à la ligne pour le corps du texte suivant, séparé de l'intertitre par un tiret cadratin (—) avec une espace avant et une espace après.

CITATIONS

Coupures

Elles sont signalées entre crochets droits ([...]). Si le début de la citation manque, le premier mot suivant les crochets est écrit en minuscules. Si la fin manque, le point final suit les crochets.

Citations courtes (moins de trois lignes)

Elles sont fondues dans le texte, taille 11, et placées entre guillemets français (« »). Usage éventuel des guillemets anglais (‘ ’) en cas de citation dans la citation, en cas d'utilisation de termes au sens figural ou en cas d'emploi de termes par rapport auxquels l'auteur se désengage ou veut garder une distance (ex. : L'“effervescence” théorique du dernier ouvrage de l'auteur a laissé tout le monde étonné).

Ponctuation finale après les guillemets fermants. Exemple : elle lui trouve « un air charmant ».

Citations longues (plus de trois lignes)

Elles sont détachées du texte, taille 10, caractères romains et sans guillemets.

Style du paragraphe : retrait à gauche et à droite de 0,8 cm.

NOTES

Toutes les notes sont infrapaginales (pas de notes de fin de document).

En Times new roman 9, justifié, à interligne simple. Elles commencent par une majuscule, précédée d'une espace. Utiliser toujours la fonction « insertion note de bas de page ». L'appel de note dans le texte : précède la ponctuation ; suit, le cas échéant, le guillemet fermant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références dans le corps du texte et en note infrapaginale

Nom (date). Ou : Nom (date, p.).

Ex. : Goodman (1968). Goodman (1968, p. 99).

En note, lorsque la référence reste la même que celle de la note précédente : *Ibid.*

Lorsque, avec la même référence, la page change : (*Ibid.*, p.).

Dans les autres cas, répéter : Nom (date, p.).

En cas de renvois à plusieurs pages, utiliser « pp. ».

La bibliographie en fin d'article

Elle est listée par ordre alphabétique d'auteurs sous le titre « **Références bibliographiques** ». Puisque la revue attache une importance particulière au recensement de la littérature existante, les auteurs sont tenus de respecter les consignes concernant les références bibliographiques :

1) La bibliographie doit être précise ; en cas de doute, il est vivement conseillé de vérifier les notices bibliographiques sur les catalogues unifiés des bibliothèques du Royaume-Uni (www.copac.ac.uk) et de France (www.sudoc.abes.fr).

2) La bibliographie doit être constituée de toutes références citées dans l'article, et seulement celles-là ; les notices de textes non cités dans l'article seront enlevées de la bibliographie finale.

Pour établir la bibliographie :

Ouvrages individuels et collectifs

NOM, Prénom, (année de l'édition originale), *Titre*, Lieu d'édition, Editeur.

NOM, Prénom & NOM, Prénom (éds., année), *Titre*, Lieu d'édition, Editeur.

Ex. : BEYAERT-GESLIN, Anne (2009) *L'Image préoccupée*, Paris, Hermès-Lavoisier.

Ex. : GREIMAS, Algirdas J. & COURTES, Joseph (éds., 1986) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage II*, Paris, Hachette.

Ne pas répéter le nom et le prénom en cas de citations de plusieurs ouvrages du même auteur, mais utiliser le trait long — avec alinéas 1 cm.

Ex : GREIMAS, Algirdas J. & COURTES, Joseph (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage I*, Paris, Hachette.

— (éds., 1986) *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage II*, Paris, Hachette.

Citer toujours l'édition originale (même si elle est étrangère), suivie d'un point-virgule et de l'édition employée. Dans le cas d'une traduction, ajouter : tr. fr. *Titre*, Lieu d'édition, Editeur, année.

Ex. : GOODMAN, Nelson (1968), *Languages of Art. An Approach to a Theory of Symbols*, London, Bobbs Merrill ; tr. fr. *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, Paris, Hachette, 2005.

Dans le cas d'une nouvelle éd., ajouter les éléments qui ont changé : nouv. éd. [éventuellement *Titre*, Lieu d'édition, Editeur], année.

Ex. : METZ, Christian (1977), *Le signifiant imaginaire. Psychanalyse et cinéma*, Paris, UGE 10/18 ; nouv. éd. Bourgois, 1984.

Articles dans des ouvrages collectifs

NOM, Prénom (année), « Titre de l'article », in NOM (éd.), *Titre*, Lieu d'édition, Editeur, p.

Ex. : BORDRON, Jean-François (2003), « La signification des objets (Sémiotique de la contemplation) », in PAROUTY-DAVID & ZILBERBERG (éds.), *Sémiotique et esthétique*, Limoges, PULIM, 2003, pp. 235-254.

Articles en revues :

NOM, Prénom (année), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, numéro(s), p.

Ex. : RASTIER, François (2004), « Ontologie(s) », *Revue de l'Intelligence Artificielle*, 8, pp. 16-39.

Insertion de schémas et images

Le matériel iconographique doit être centré, détaché du texte de 2 paragraphes vides. Les photos doivent avoir une définition d'au moins 300 dpi et être accompagnées de la cession des droits de reproduction. Taille de la légende des schémas et des images : sous le schéma ou l'image, 9, centrée. Mettre un point avant le corps du texte de la légende.

Ex. : Fig. 1., Fig. 2., etc.

Les différents aspects détaillés dans ce protocole seront pris en considération dans l'évaluation de l'article par le comité de lecture. En cas de non respect des consignes, l'article sera renvoyé aux auteurs, qui devront procéder aux modifications nécessaires. La rédaction se réserve le droit d'intervenir sur les aspects formels des textes.